

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « MAGIC INSTITUTE » en abrégé « MI SARL »

Siège Abidjan, Cocody, Abidjan - Cocody Angré
BESSIKOI, derrière le CHU de Angré, Lot 2837, Ilot 231

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 16 Mars 2023, et enregistrés au CEPICI le 20 Mars 2023, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « MAGIC INSTITUTE » en abrégé «
MI SARL »

Objet : YOGA SPORTIF ou THERAPIE (Séances d'entretien individuel ou collectif), FORMATION (Cours et Conférences), MASSAGE RELAXANT, COACHING et DEVELOPPEMENT PERSONNEL, PRESTATIONS DIVERSES.

Et pour la réalisation de l'objet social:

- l'Acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.
- l'Emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.
- la Prise en location gérance de tous fonds de commerce.
- la Prise de participation dans toute société existante ou devant être créée
- et généralement, toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social Abidjan, Cocody, Abidjan - Cocody Angré
BESSIKOI, derrière le CHU de Angré, Lot 2837, Ilot 231

Dirigeant(s) M AWESSO KOUACOU PELELE JARTIAL

(GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2023-B12-02131 du 09/05/2023 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°27727/GTCA/RC/2023 du 09/05/2023

